

Voyage Île de Ré.
Du 6 au 10 Octobre 2025

Mme M. Prénom : Nom :
 mère père

De l'élève : Prénom : Nom :

Nous nous engageons à acquitter le montant de la participation des familles, **soit 210 euros.**

- Un chèque de 210 euros au plus tard le 27 mai ☐ encaissement le 3 octobre.
- Trois chèques de 70 euros : encaissement le 5 juin, le 3 juillet, le 3 octobre.
(Merci de donner les 3 chèques avant le 27 mai)

Les chèques devront être libellés à l'ordre de « OGEC école Sainte-Anne » et remis aux enseignantes.

Signature(s) :

Voyage Île de Ré.
Du 6 au 10 Octobre 2025

Mme M. Prénom : Nom :
 mère père

De l'élève : Prénom : Nom :

Nous nous engageons à acquitter le montant de la participation des familles, **soit 210 euros.**

- Un chèque de 210 euros au plus tard le 27 mai ☐ encaissement le 3 octobre.
- Trois chèques de 70 euros : encaissement le 5 juin, le 3 juillet, le 3 octobre.
(Merci de donner les 3 chèques avant le 27 mai)

Les chèques devront être libellés à l'ordre de « OGEC école Sainte-Anne » et remis aux enseignantes.

Signature(s) :